

Commission de Suivi de Site

PPRT SDLP Fief de la Repentie
à la Rochelle

Réunion du 18 juin 2015

-

Avis des membres de la CSS

Démarche d'élaboration du PPRT

Étude de dangers (EDD) : validée par arrêté du 08/01/2014

Étude et cartographie des aléas : sans objet

> Prescription préfectorale du PPRT :
arrêté du 20/11/2014

Étude et cartographie des enjeux : sans objet

Zonage brut

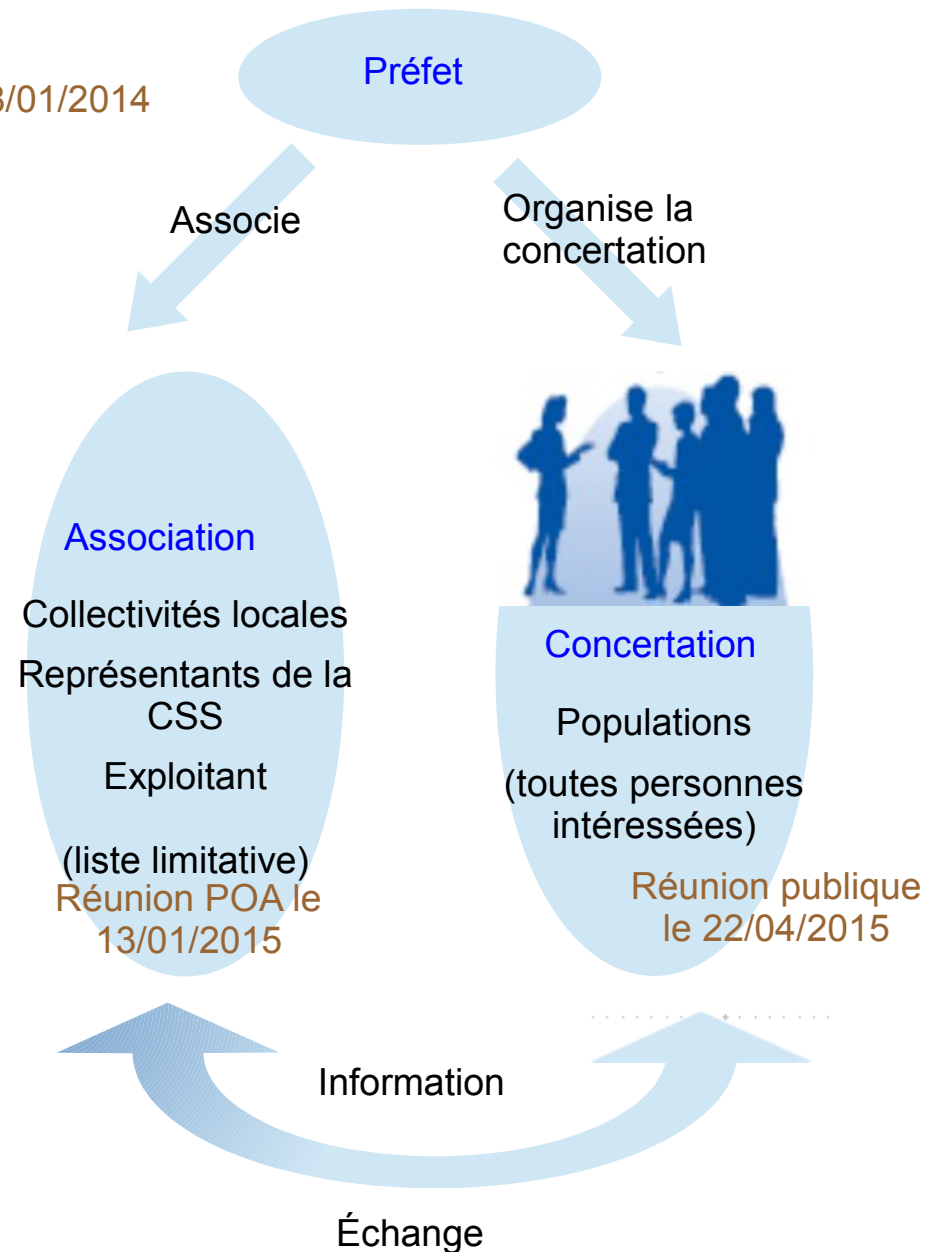
Stratégie et proposition de zonage
réglementaire

Élaboration du projet de PPRT

- > Avis de la CSS : le 18/06/2015
- > Enquête publique
- > Approbation du PPRT

Publication du PPRT

18 mois prorogeables



Périmètre d'étude



PPRT de La Rochelle (SDLP site du Fief de La Repentie)
Périmètre d'étude



Sources: IGN

Rédaction/Édition: DREAL Poitou Charentes - 02/08/2013 - MAPINFO® V 9 - SIGALEA® V 4.0.4 - ©INERIS 2011

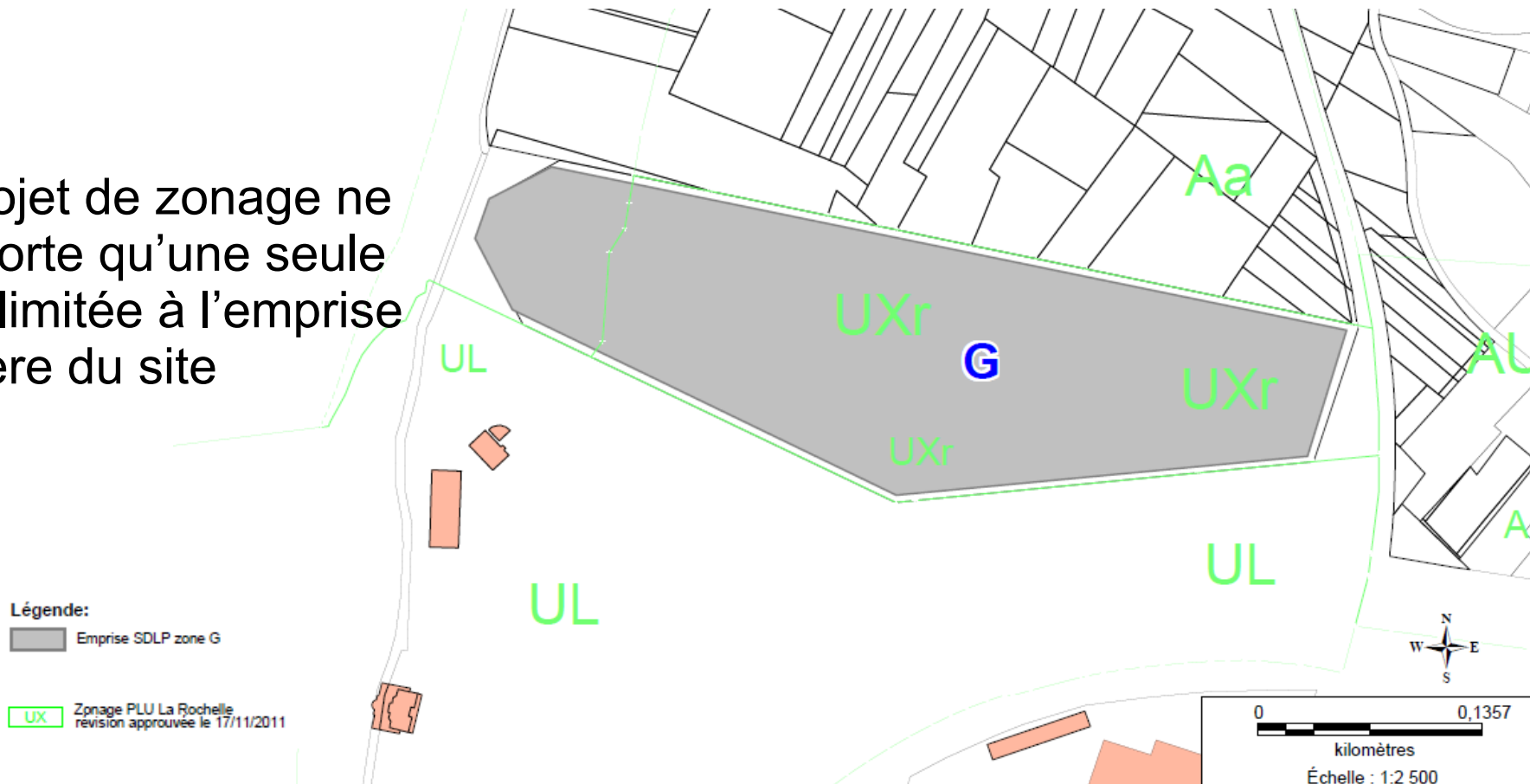
SIGALEA

Projet de zonage et de règlement du PPRT

Les effets des phénomènes dangereux ne sortent pas des limites du site :

- pas d'impact à l'extérieur du site
- pas de mesures foncières et de travaux de renforcement des bâtiments

Le projet de zonage ne comporte qu'une seule zone limitée à l'emprise foncière du site



Projet de règlement pour la zone grise

Zone grise : emprise foncière de SDLP

Sont autorisés :

- toute construction, ou usage indispensable à SDLP,
- toute extension, aménagement, ou changement de destination des constructions existantes sous réserve d'être liés à l'activité de SDLP,
- toute construction, extension ou ré-aménagement ou changement de destination des constructions existantes destinés au gardiennage ou à la surveillance de l'installation

Interdictions, conditions et prescriptions particulières d'utilisation ou d'exploitation du site : fixées dans l'arrêté préfectoral d'autorisation de SDLP (législation des installations classées)

Rappel des modalités de concertation

- ✓ Cahier d'observations et documents techniques disponibles en mairie et en mairie annexe de Laleu

- ✓ Mise en ligne sur Internet

<http://www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr>

(choisir onglet « risques technologiques et naturels » → risques technologiques)

- ✓ Une réunion publique : le 22 avril 2015

Les prochaines étapes – finalisation du PPRT

- aujourd'hui : avis de la commission de suivi de site sur le projet de PPRT
- jusqu'au 11 juillet 2015 : consultation des personnes et organismes associés sur le projet de PPRT (note de présentation, règlement et zonage réglementaire)
- Septembre 2015 : enquête publique avec registre et permanences du commissaire enquêteur en mairie pour le recueil des observations du public (durée 1 mois)
- Octobre 2015 : rapport du commissaire enquêteur - Modifications et compléments éventuels apportés au projet de PPRT
- Avant la fin de l'année 2015 : approbation du PPRT

Merci de votre attention

Questions